



## INTERVIEW

# « Veiller à la sécurité intérieure de l'enfant »



D.R.

**Sandrine Dekens** est psychologue et coordinatrice pour Enfants en recherche de famille (ERF)\* depuis quinze ans. Permettre à des enfants « à particularités » de rencontrer la meilleure famille pour eux est devenu le cœur de son métier.

## Que dites-vous à des parents qui souhaitent adopter un enfant porteur de handicap ?

Ils s'apprêtent à accueillir un enfant qui va les rendre père et mère, qui va leur apporter comme n'importe quel enfant la joie de la rencontre, le plaisir de découvrir un nouvel être, de l'accompagner, d'être enrichi par lui... Il faut que leurs motivations soient très claires. Quand on adopte un enfant handicapé, on le fait pour soi et on le fait pour l'enfant. Un bon équilibre entre les deux est à trouver. Des gens qui déclarent avoir tout sur terre pour être heureux, et vouloir faire cadeau de leur belle vie à un enfant handicapé, se trompent. Ce n'est pas la bonne position. Il ne faut pas que ce soit uniquement altruiste. Un projet humanitaire n'est pas une adoption. Une fois que le choix a été posé en conscience, on est face à des parents qui ne connaissent

pas la culpabilité de n'avoir pas « fabriquer un enfant parfait ». Sans ambivalence, ils peuvent alors se lancer dans la prise en charge de l'enfant handicapé.

## Que faut-il anticiper en vue de l'adoption ?

Préparer les postulants et préparer les enfants, c'est la clé d'une adoption réussie. Il convient de symétriser le travail. Les parents doivent aller de manière éclairée vers cet enfant, qui doit être assumé. Il est nécessaire qu'ils connaissent tous les détails sur son handicap. La parentalité adoptive est caractérisée par des enjeux de réparation. Les parents se mobilisent fortement, et parfois, ils attendent un résultat qui n'est pas au rendez-vous. Le handicap n'évoluera peut-être pas favorablement, peut-être s'aggravera-t-il. Nous devons déceler quelles sont leurs attentes et s'ils sont prêts à faire face à ces situations. Ils veulent souvent savoir si l'enfant a été abandonné en raison

de son handicap ou pas. Généralement, la mère biologique ne connaissait pas le handicap. Cela les rassure de pouvoir le dire à leur enfant. Parallèlement, apprendre à connaître l'enfant, lui restituer son histoire, le dégager de toute culpabilité à l'égard de l'abandon, évaluer ses besoins médicaux, psycho-affectifs, lui montrer des photos de ses futurs parents... tout cela est nécessaire. Des professionnels doivent l'aider à cheminer avec des outils adaptés. On n'adopte pas un enfant non préparé, quels que soient son âge et son handicap. Quand il y a déjà une fratrie, l'associer est nécessaire. L'adoption est un projet de parents, mais qui ont aussi d'autres enfants qu'ils doivent protéger, préparer, accompagner. Quand les parents ont décidé d'adopter un enfant avec un handicap lourd, qui risquerait de peser sur les enfants adultes de la fratrie, leur consentement est important.





### Une fois l'enfant accueilli dans son nouveau foyer, quelle vigilance avoir ?

Quand l'enfant arrive dans la famille, il y a les démarches administratives à effectuer, les rendez-vous médicaux à prendre. Ce n'est pas facile, mais tout à fait possible. Les parents pensent que l'adoption va être rendue difficile à cause du handicap. En réalité, bien souvent, dans la parentalité, le handicap est le plus facile. La blessure d'abandon est plus compliquée. Les blessures affectives liées à l'abandon, qui a pu être accompagné de maltraitances, sont beaucoup plus masquées et durables. Pour que l'enfant retrouve une sécurité intérieure, c'est un travail que l'on remet sans cesse sur le métier au fil des années. Cela prend une vie pour se réparer.

### Comment repérer l'insécurité affective de l'enfant ?

L'enfant va essayer de se rassurer en collant énormément son parent, en essayant de fusionner avec lui. Il faut lui apprendre à s'apaiser autrement, à se séparer. J'explique aux parents qu'une séparation

n'est pas une répétition de l'abandon. Après le temps de séparation, on se retrouve. Quand les parents adoptent, ils ont l'illusion que la réparation de l'abandon va être de se « coller l'un à l'autre ». Ils ne lâchent pas l'enfant. Plus il va grandir, plus le « collage » lui paraîtra insupportable, et l'enfant risque de développer de la violence à l'égard de son parent. D'autres comportements doivent alerter, comme un enfant qui va aller très vite et très facilement vers des adultes inconnus. On le pense très sociable, mais son attitude est une manifestation basique de l'insécurité. C'est un enfant qu'on appelle « indifférencié ». Ou encore, un enfant qui veut, tout petit, tout faire seul. On va louer l'autonomie de l'enfant. On valorisera des comportements qui sont en fait des alertes de blessures psycho-affectives. Au lieu de féliciter un enfant qui, à 3 ans, veut s'habiller complètement seul, on peut lui dire : « Tu es encore petit. Tu feras tout seul plus tard, mais pour l'instant, je suis là. » Apprendre à compter sur l'adulte le répare.

### Comment mieux aider les parents ?

La parentalité n'est pas suffisamment soutenue en France. Au moment de l'adoption, il faudrait que le recours à la guidance parentale soit systématique. On se retrouve face à un enfant pour lequel on est un étranger, et qui est un étranger pour nous. Il faut apprendre à se connaître, à décoder. Les couples ont souvent vécu lourdement l'accompagnement professionnel qui les a conduits à l'adoption. Ils n'ont qu'une idée en tête, se débarrasser des professionnels quand l'enfant arrive chez eux. C'est dommage. Une famille par adoption reste toujours une famille par adoption. Il faut être équipé pour repérer les blessures psycho-affectives liées à l'abandon. Dans cette perspective, il est bon de se tourner vers des professionnels qui connaissent la petite enfance, le handicap, le lien parent-enfant, et qui pourront leur donner les bons outils. À Enfants en recherche de famille, nous réalisons des ateliers où l'on travaille sur la question du lien, de la sécurité à apporter à l'enfant... L'accompagnement est primordial. Il ne faut surtout pas rester seul. ●

Propos recueillis par C. Q.

\* Un service d'Enfance et familles d'adoption (EFA).